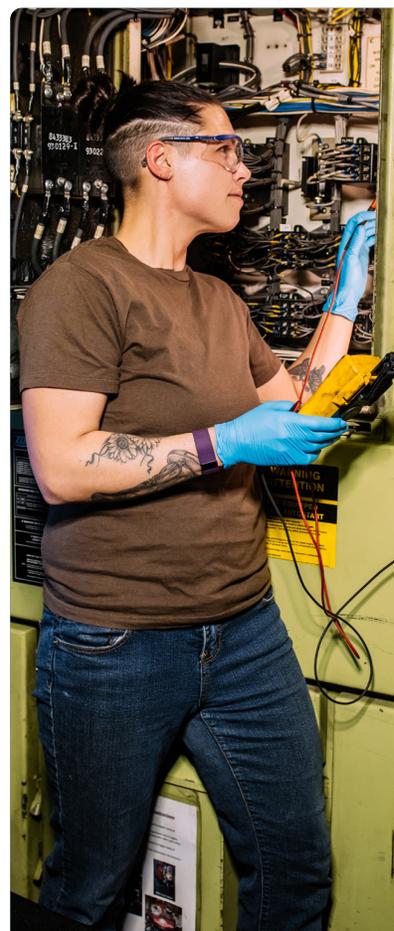


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2024



UNIFOR

theUnion | lesyndicat

Le 6 septembre, 2024

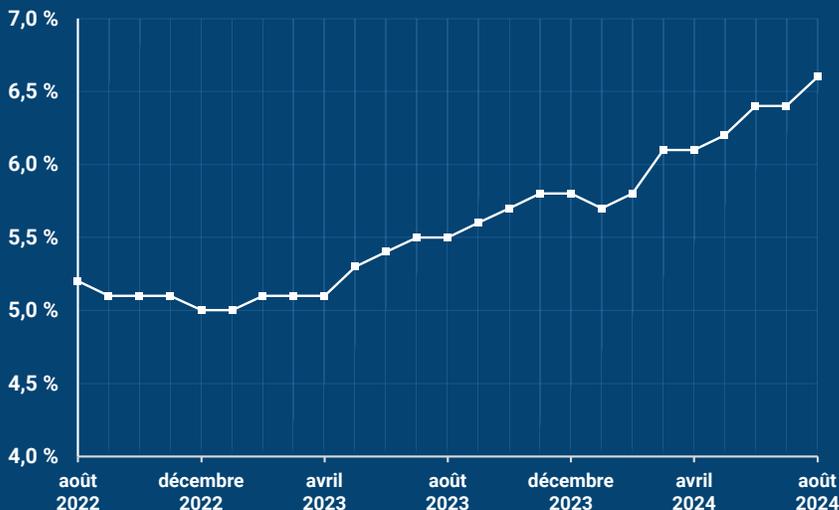
Statistiques nationales

La conjoncture de plus en plus difficile du marché du travail canadien a continué de représenter un défi considérable pour les chercheurs d'emploi durant le mois d'août. Le taux de chômage global a augmenté de 0,2 point de pourcentage, pour s'établir à 6,6 %. En dehors des taux records enregistrés pendant la pandémie de COVID-19, c'est le taux de chômage le plus élevé observé depuis mai 2017. Étant donné une légère hausse du taux de participation, à 65,1 %, et l'accroissement continu de la population en âge de travailler, l'afflux de chercheurs d'emploi a dépassé la croissance globale de l'emploi le mois dernier (+22 100; +0,1 %).

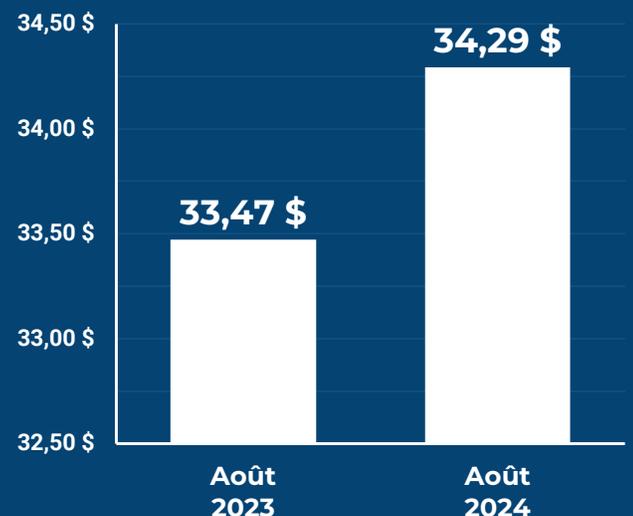
La qualité des emplois demeure problématique, le nombre de postes à temps plein ayant baissé de 44 000 postes en août (-0,3 %), tandis que les emplois à temps partiel augmentaient de 66 000 postes. La croissance des salaires est toutefois demeurée vigoureuse, s'établissant à 5,0 % en glissement annuel, ce qui s'est concrétisé par une augmentation des salaires réels de 2,5 %.

	Moyenne sur 5 ans août 2018 à août 2022	Août 2023	Juillet 2024	Août 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 954 780	20 206 300	20 513 600	20 535 700	329 400 1,6 %	22 100 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,9	5,5	6,4	6,6	1,1	0,2
Taux de participation (%) ³	65,5	65,5	65,0	65,1	-0,4	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,2	29,3	29,1	29,2	-0,1	0,1
Salaire horaire moyen ⁵	29,51 \$	33,47 \$	34,97 \$	35,16 \$	5,0 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	33,14 \$	33,47 \$	34,26 \$	34,29 \$	2,5 %	0,1 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



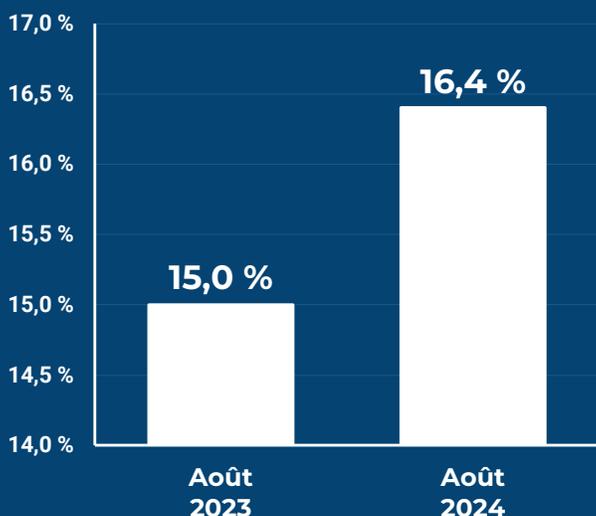
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor révèlent une détérioration considérable de la conjoncture du marché du travail, les taux de sous-utilisation et de sous-emploi ayant tous deux grimpé de 1,4 point de pourcentage depuis août 2023. Cette hausse semble indiquer une augmentation considérable de la proportion de chercheurs d'emploi découragés et de travailleuses et travailleurs à temps partiel sous-employés depuis l'année dernière. Ces chiffres coïncident

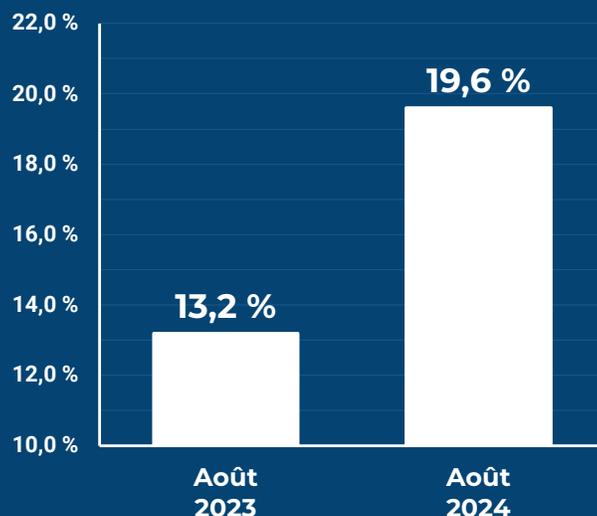
	Août 2023	Juillet 2024	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,1	16,4	16,7	0,6	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	46,7	48,1	47,9	1,2	-0,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,2	9,5	9,6	1,4	0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,0	15,9	16,4	1,4	0,5
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,2	5,4	5,4	0,2	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,1	13,3	12,7	-0,4	-0,6
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,2	3,0	3,3	0,1	0,3
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,0	6,3	5,8	-0,2	-0,5
<i>Saisonnier (%)</i>	3,8	3,9	3,6	-0,2	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,3	19,3	22,6	2,3	3,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,28 \$	4,78 \$	4,63 \$	8,4 %	-2,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 760,5	1 820,4	2 083,6	18,4 %	14,5 %

avec la proportion croissante de chercheurs d'emploi qui cherchent du travail depuis plus de 27 semaines, qui sont maintenant considérés comme des chômeurs et chômeuses chroniques. Leur nombre a bondi de 12 % en août, et ils représentent maintenant près de 20 % des chercheurs d'emploi (voir le graphique ci-dessous). Les jeunes chômeurs et chômeuses continuent d'être les plus durement touchés par la conjoncture de plus en plus difficile du marché de l'emploi, le nombre de jeunes sans emploi, éducation ou formation ayant atteint 2.1 millions en août.

Taux de sous-emploi



Chômage de longue durée



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Août 2023	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 207 900	1 249 100	41 200 3,4 %	5 600 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,6	7,5	-0,2	-0,3
Taux de participation (%)	60,7	60,9	0,2	0,0
Taux de syndicalisation (%)	29,9	31,2	1,3	0,2
Salaire horaire moyen	28,71 \$	30,79 \$	7,3 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	28,71 \$	30,03 \$	4,6 %	0,3 %



Québec

	Août 2023	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 504 500	4 520 200	15 700 0,3 %	14 700 0,3 %
Taux de chômage (%)	4,3	5,7	1,4	0,0
Taux de participation (%)	64,7	64,2	-0,4	0,1
Taux de syndicalisation (%)	38,0	38,7	0,7	1,0
Salaire horaire moyen	32,21 \$	33,80 \$	4,9 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	32,21 \$	32,97 \$	2,4 %	-0,2 %



Ontario

	Août 2023	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 940 300	8 068 800	128 500 1,6 %	-8 400 -0,1 %
Taux de chômage (%)	5,9	7,1	1,2	0,4
Taux de participation (%)	65,6	65,0	-0,6	0,0
Taux de syndicalisation (%)	25,4	24,9	-0,5	-0,4
Salaire horaire moyen	34,61 \$	36,61 \$	5,8 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel	34,61 \$	35,71 \$	3,2 %	0,9 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Août 2023	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 765 000	3 858 600	93 600 2,5 %	14 500 0,4 %
Taux de chômage (%)	5,6	7,0	1,4	0,4
Taux de participation (%)	68,7	68,6	-0,1	0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,5	25,7	-0,8	-0,1
Salaire horaire moyen	33,35 \$	34,53 \$	3,6 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	33,35 \$	33,68 \$	1,0 %	0,0 %



Colombie-Britannique

	Août 2023	Août 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 788 600	2 839 000	50 400 1,8 %	-4 300 -0,2 %
Taux de chômage (%)	5,2	5,8	0,6	0,2
Taux de participation (%)	64,8	64,2	-0,6	0,1
Taux de syndicalisation (%)	29,5	29,8	0,3	0,3
Salaire horaire moyen	34,71 \$	36,20 \$	4,3 %	-1,1 %
Salaire horaire moyen réel	34,71 \$	35,31 \$	1,7 %	-1,5 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Août 2023	Août 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,51 \$	25,29 \$	7,6 %	2,8 %
Foresterie	32,62 \$	34,06 \$	4,4 %	1,8 %
Mines, pétrole et gaz	49,31 \$	55,19 \$	11,9 %	8,4 %
Services publics	48,80 \$	54,08 \$	10,8 %	7,5 %
Construction	35,24 \$	36,07 \$	2,4 %	-0,2 %
Fabrication de biens durables	33,45 \$	35,17 \$	5,2 %	2,5 %
Fabrication de biens non durables	32,19 \$	33,02 \$	2,6 %	0,0 %
Commerce de gros	35,36 \$	35,77 \$	1,2 %	-1,3 %
Commerce de détail	23,29 \$	24,47 \$	5,1 %	2,4 %
Transport et entreposage	32,79 \$	34,03 \$	3,8 %	1,2 %
Finances et assurances	42,91 \$	45,07 \$	5,0 %	2,4 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,04 \$	36,08 \$	3,0 %	0,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	44,16 \$	47,99 \$	8,7 %	5,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,02 \$	26,75 \$	6,9 %	4,1 %
Services éducatifs	40,13 \$	41,74 \$	4,0 %	1,4 %
Soins de santé et assistance sociale	32,32 \$	33,33 \$	3,1 %	0,6 %
Information, culture et loisirs	29,94 \$	31,53 \$	5,3 %	2,6 %
Hébergement et services de restauration	19,71 \$	20,31 \$	3,1 %	0,5 %
Autres services	29,44 \$	30,59 \$	3,9 %	1,3 %
Administration publique	42,21 \$	44,10 \$	4,5 %	1,9 %

Sur une base annualisée, les salaires ont été positifs dans toutes les industries, affichant une croissance des salaires réels particulièrement marquée dans le secteur de la production de biens, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'exploitation minière. Dans le secteur manufacturier, les salaires ont également suivi une tendance positive au cours des derniers mois, le segment de la fabrication de biens durables affichant une augmentation des salaires réels de 2,5 % sur 12 mois. La croissance de l'emploi s'est concentrée dans le secteur des services, où la croissance du secteur public a été particulièrement notable. L'emploi total a connu une hausse considérable de 26 700 postes dans les services d'enseignement et de 25 000 postes dans les soins de santé et l'assistance sociale. Il est intéressant de noter qu'il y a eu une baisse importante dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (-16 200), alors que les effectifs avaient considérablement augmenté dans ce secteur, pendant la pandémie.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juillet à août 2024

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		2 700
Agriculture		1 500
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-6 500	
Services publics	-6 800	
Construction		3 300
Fabrication		11 200
SECTEUR DES SERVICES		19 500
Commerce de gros et de détail		13 900
Transport et entreposage		1 600
Finance, assurances, services immobiliers et de location		11 200
Services professionnels, scientifiques et techniques	-16 200	
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-8 100	
Services d'enseignement		26 700
Soins de santé et assistance sociale		25 000
Information, culture et loisirs		100
Services d'hébergement et de restauration		-9 800
Autres services (sauf les administrations publiques)	-18 600	
Administrations publiques		-6 400



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org